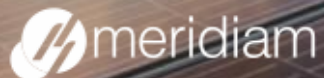


AFRICA INFRASTRUCTURE FELLOWSHIP PROGRAM



PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'AIFP

Accélérer le renforcement des compétences des Gouvernements Africains pour répondre au déficit de financement des Infrastructures

Premier programme réellement dédié à la formation des fonctionnaires et agents publics Africains

Contribue au développement et à la promotion des projets d'infrastructure en Afrique

Création d'un réseau de professionnels dans le domaine des infrastructures en Afrique à la fois dans le secteur public et privé

UNE PROPOSITION A FORTE VALEUR AJOUTEE

SPECIFICITES DE L'AIFP

Un vrai partenariat

1. Un modèle construit sur une véritable collaboration entre gouvernements, secteur privé et organisations internationales avec pour objectif commun le développement des pays africains
2. Le premier programme réellement dédié à la formation des fonctionnaires et agents publics africains élaboré en collaboration avec les gouvernements des pays africains et les investisseurs dans le domaine des infrastructures

Un programme innovant

3. Un cadre de gouvernance publique-privé qui inclura tous les acteurs impliqués dans la délivrance des infrastructures
4. Un programme qui combine un enseignement professionnel avec un retour d'expérience du secteur privé

Avec pour objectif, des résultats sur le long terme

5. Chaque participant au programme devra continuer à travailler pour son gouvernement pour au moins 2 ans après avoir terminé sa formation
6. Ce programme de formation permettra de développer un réseau professionnel de partage des connaissances et des compétences

LE PROGRAMME

CONTENU DU PROGRAMME

Programme intensif de quatre à six semaines pour les fonctionnaires expérimentés travaillant dans des agences ou services en charge de la passation des marches

Durée et contenu des formations adaptées aux besoins de chaque pays, et au niveau d'expérience de chaque participant

Formation dispensée en Afrique et en Europe et disponible en anglais et en français

Quatre composantes essentielles:

- Enseignement par des universitaires, les BMD et GI Hub
- PPP Certification/Diplômes
- Stages et expériences de terrain
- Réseau de professionnels du secteur

UN PROGRAMME SUR-MESURE

CONDITIONS POUR PARTICIPER

Critères de sélection des participants clairs et équitables :

- Un minimum de 3 à 5 ans d'expérience professionnelles dans le domaine des infrastructures
- Un niveau de langue exige
- Une diversité dans le choix des participants

Accords de coopération –type MoU - entre les gouvernements africains et l'AIFP

Deux groupes de 10 – 12 participants par année, qui pourra être étendu avec le développement du programme de formation

Obligations et responsabilités claires pour toutes les parties :

- i. Pour les participants
- ii. Pour les initiateurs du programme
- iii. Pour les partenaires privées qui accueillent les participants

UN HAUT NIVEAU DE TRANSPARENCE DES CRITERES EXIGENTS

Une Fondation à but non lucratif reconnue d'utilité publique, enregistrée en Belgique

Global Infrastructure Hub en assure le Secrétariat et intervient en qualité de fournisseur de services

La structure de gouvernance permet d'assurer un contrôle renforcé et un *reporting* aux parties prenantes du projet

GOVERNANCE ET CADRE JURIDIQUE

Founder

Meridiam sera le membre fondateur de la Fondation AIFP

Board of Directors

En charge de l'administration, de la surveillance et du contrôle de l'ensemble des missions de l'AIFP

Supervisory Board

En charge des orientations stratégiques relatives aux besoins et impacts du programme

Advisory Council

Organe consultatif en charge du conseil sur la programmation et le contenu du programme

Secretariat

Le GI Hub sera en charge du Secretariat et devra veiller notamment à la délivrance des éléments du programme

PROCEDURES DE CONFORMITE ET DE GESTION DES RISQUES RIGOUREUSES

Procédures transparentes pour l'affectation des participants au programme auprès des sociétés privées

Stipulations contractuelles:

- Pas de débauchage
- Pas de concurrence illicite
- Clauses de non divulgation pour les entreprises privées
- Clauses d'indemnisation
- Garantie de retour dans l'administration pour les participants
- Conventions de service ("stage")...

Adaptation du programme pour chaque pays en prenant en compte les régimes juridiques droit civil ou droit common law

COMMENT SOUTENIR LE PROGRAMME AIFP

Quelles sont les démarches à faire pour soutenir le Programme en tant que partenaire industriel privé?

1. Parrainer et accueillir un participant
 - Verser une participation financière à l'AIFP
 - Coût estimatif pour 1 participant – EUR 40,000/an
2. Rejoindre le AIFP Board ou le Advisory Council:
 - Contribution minimum de 50,000 EUR par an pour un minimum de 2 ans pour *l'AIFP Board membership*
 - L'adhésion au *Advisory Council membership* soumise à l'approbation préalable de *l'AIFP Foundation Board of Directors*, en application des Statuts de la Fondation

ANNEXE 1

GOVERNANCE DE L'AIFP: 1. FONDATEUR

Meridiam sera le member fondateur de la Fondation/Association (le “Fondateur”).

Description des attributions:

- Nomination des Directeurs.
- Modification des Statuts.

ANNEXE 1 cont.

AIFP GOUVERNANCE: 2. BOARD OF DIRECTORS

The Board of Directors (Conesil d'Administration) sera en charge de l'administration de la surveillance et du controle de l'ensemble des missions et obligations de l'AIFP.

2.1 Composition

Nombre de Directeurs: Minimum 6 et maximum 9 membres. Par derogation, pendant la periode transitoire d'une annee jusqu'a la constitution de la fondation, le nombre legal minimum de directeurs s'appliquera (i.e. 3).

Conditions pour être directeur:

- Personnes physiques
- Maximum 50% de representants du secteur public

Duree du mandat:

2 ans, renouvelable sans limite

Nomme par:

Membre fondateur (il est precise ici que dans le cas ou il y aurait plus de candidats que de postes vacants, les directeurs pourront etre choisis par le membre fondateur a sa seule discretion)

Sur proposition uniquement :

- Representants du secteur prive : entites qui participant au programme et qui participant financierement pour un montant de 50,000 EUR par an pour un minimum de deux ans.
- Representants du secteur public : gouvernements qui soutiennent le programme et qui participant financierement pour un montant de 50,000 EUR par an pour un minimum de deux ans.

Motifs de revocation par le member fondateur :

Possible a tout moment. Si l'un des contributeurs financiers (entite privee or gouvernement) ayant propose la nomination d'un Directeur ne respecte pas son obligation de verser sa contribution financiere dans un delai de 15 jours suivant une mise en demeure ecrite envoyee par le Board of Directors, le directeur nomme sur proposition de ce member devra demissionner avec effet immediate a l'expiration d'un delai de 15 jours (sauf si il en est decide autrement par le membre fondateur).

ANNEXE 1 cont.

AIFP GOUVERNANCE: 2. BOARD OF DIRECTORS

2.2 Pouvoirs

Description des pouvoirs :

Tous les pouvoirs nécessaires pour la mise en oeuvre du programme. Le Board of Directors doit (i) rédiger les comptes annuels et établir le Budget de la Fondation (ii) nommer les auditeurs et commissaires aux comptes (si nécessaire). Le Board of Directors sera également chargé de la nomination des membres, du contrôle et de l'association sous la surveillance du Supervisory Board et de Advisory Council.

2.3 Reunions

Chairman (doit être un membre de l'organe concerné ie Board des Directeurs):

Un Directeur du Board of Directors parmi les représentants du secteur privé pour une durée de 2 ans, renouvelable indéfiniment. Le premier Chairman sera le CEO de Meridiam.

En cas d'absence ou d'indisponibilité du chairman, la réunion du sera dirigée par un autre Directeur, représentant du secteur privé,

élu par les directeurs présents pour la réunion prévue.

Nombre minimum de réunions:

Autant que nécessaire (si possible, 2 réunions par an)

Majorité:

50% + 1 vote. Les abstentions ne seront pas décomptées.

Droit de vote par Directeur :

1 directeur = 1 vote

Autres points:

Le chairman peut inviter des parties tierces (e.g. the Secretariat) à assister aux réunions du Board of Directeurs sans droit de vote.

ANNEXE 1 cont.

AIFP GOUVERNANCE: 3. SUPERVISORY BOARD

Le Supervisory Board (Conseil de Surveillance) a pour objet de proposer des orientations stratégiques et des conseils sur les besoins, la programmation ou les impacts du programme

3.1 Composition

Nombre de membres:

Minimum 6 and maximum 9 membres (nombre exact sera déterminé par le Board of Directors).

Conditions pour adhérer:

Personnes physiques

Durée du mandat:

2 ans, renouvelable indéfiniment; Possibilité de co-optation, en fonction des autres propositions antérieures qui auraient pu être émises par l'une des entités concernées.

Nommées par:

Board of Directors (il est précisé ici que dans le cas où il y aurait plus de candidats que de postes vacants, les directeurs pourront être choisis par le membre fondateur à sa seule discrétion)

Sur la proposition de:

- Gouvernements des pays participants au programme
- Institutions contribuant au développement des Infrastructures publiques en Afrique

3.2 Pouvoirs

Description des pouvoirs :

- Proposer des orientations stratégiques et des conseils sur les au Board of Directors (or its delegates) sur les besoins spécifiques de chaque pays qui participant au programme en ce compris des compétences clés manquantes, l'aide à la priorisation des programmes sur les infrastructures ou d'autres propositions utiles.
- Suivi de la mise en œuvre et des impacts du programme sous différentes juridictions que ce soit de droit civil ou de common law, évaluation de l'atteinte des objectifs fixés par l'AIFP et retour d'expérience to the Board of Directors (or its delegates);
- Proposer des orientations stratégiques et des conseils au Board of Directors (or its delegates) sur la performance et sur les impacts du programme au regard des résultats constatés dans chaque juridiction.

ANNEXE 1 cont.

AIFP GOUVERNANCE: 3. SUPERVISORY BOARD

3.3 Reunions

Chairman (*doit etre un member de l'entite concernee*):

Nomme par et au sein des members du Supervisory Board, pour une duree de deux ans, renouvelable indefiniment.

Nombre minimum de reunions:

Une par an

Majorite:

50% + 1 vote.

Droits de vote par membre:

1 member = 1 vote

Les abstentions ne seront pas decomptees.

Autres points:

Le chairman peut convier des parties tierces (e.g. the Secretariat) a assister aux reunions du Supervisory Board sans droit de vote.

Le Chairman du Board of Directors aura le droit d'assister aux reunions du Supervisory Board sans droit de vote

ANNEXE 1 cont.

AIFP GOUVERNANCE: 4. ADVISORY COUNCIL

Le Advisory Council (Comite Consultatif) a pour objet de formuler des recommandations au Board of Directors sur la conception, la structure et le contenu du Programme.

4.1 Composition

Nombre de membres:

Minimum 4 et maximum 18 membres

Conditions pour etre membre:

Personnes physiques

Nommes par:

- 14 Membres au maximum nommés par le Conseil d'administration (il est précisé que s'il y a plus de candidats que de siege disponible, le (nombre exact et l'identité des) Membres seront choisis par le Conseil d'administration parmi ces candidats, à sa seule discretion).
- 1 (minimum) et 4 (maximum) Membres nommés par des Membres du Comite Consultatif parmi des représentants d'organisations de la société civile, d'organismes non-gouvernementaux ou inter-gouvernementaux, du milieu

universitaire et d'autres parties prenantes chefs de file dans le domaine des infrastructures publiques.

Sur proposition de :

- Le Forum économique mondial, le Fondateur et le Global Infrastructure Hub peuvent présenter chacun une liste d'un ou plusieurs candidats parmi lesquels 3 Membres seront nommés (un candidat par liste)
- Chaque entité du secteur privé éligible pour être représentée au Conseil d'administration (celles qui ont contribué individuellement au Programme 50,000 EUR par an pendant 2 ans) peut présenter une liste d'un ou plusieurs candidats. Parmi toutes les listes présentées on nommera entre 1 et 4 Membres.
- Chaque banque multilatérale de développement (actuellement le groupe Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque européenne de reconstruction et de développement, la Banque européenne d'investissement et la Nouvelle banque de développement) peut présenter une liste d'un ou plusieurs candidats. Parmi toutes les listes présentées, trois Membres seront nommés.

ANNEX 1 cont.

AIFP GOVERNANCE: 4. ADVISORY COUNCIL

- Chaque entité du secteur privé qui n'est pas éligible pour être représentée au Conseil d'administration, mais qui participe au Programme, peut présenter une liste d'un ou plusieurs candidats. Parmi toutes les listes présentées, on nommera entre 1 et 4 Membres.
- Au cas où il y aurait moins de Membres venant d'un groupe particulier que le nombre minimal de Membres possible, le Conseil d'administration peut nommer des Membres supplémentaires d'un autre groupe.

Duree du mandat:

- 2 ans, renouvelable indéfiniment. Possibilité de cooptation, sous réserve d'une proposition faite au préalable par un ou plusieurs candidats de l'entité pertinente. Non remuneré.

4.2 Pouvoirs

Description des pouvoirs :

- Formuler des recommandations au Conseil d'administration (ou à ses délégués) sur la conception, la structure et le contenu du Programme.

Notamment:

- Présentation de recommandations au Conseil d'administration

(ou à ses délégués) pour:

- Recevoir des fonds de tout nouveau participant financier du Programme ;
- S'adresser à des pays client potentiels et à des entités potentielles du secteur privé pour les inviter à participer au Programme ;
- Sélectionner les participants au programme .
- Formuler des recommandations au Conseil d'administration (ou à ses délégués) sur l'efficacité et l'impact des activités de la Fondation

Assurer la promotion et la mise en œuvre du programme, notamment par:

- La participation active aux événements et aux manifestations organisées dans le cadre du Programme;
- La diffusion et la publicité relative au Programme par des voies appropriées telles que les médias sociaux ou des forums publics ;
- L'encouragement du dialogue entre les parties prenantes clés afin que la Fondation puisse approfondir et développer ses travaux dans le secteur des Infrastructures d'avancer le travail de la Fondation et aussi l'infrastructure publique ; et
- La facilitation des actions de collecte de fonds pour financer les activités de la Fondation

ANNEXE 1 cont.

AIFP GOUVERNANCE: 4. ADVISORY COUNCIL

4.3 Reunions

Chairman (*doit etre un member de l'entite en question*):

Nommé par et parmi les Membres du Comite Consultatif pour un mandat de 2 ans, renouvelable indéfiniment

Nombre minimal de reunions:

Autant que necessaire (si possible, une reunion par mois)

Majorite:

50% + 1 vote. Les absentions ne seront pas comptees

Droits de vote par membre:

1 membre = 1 vote

Autres dispositions:

Le Président du Comite Consultatif peut inviter des tierces parties (par ex., le Secrétariat) à assister aux réunions du Comite Consultatif. Ces parties n'auront pas le droit de vote.

Dans tous les cas, le Président du Conseil d'administration aura le droit d'assister aux réunions du Comite Consultatif

ANNEXE 1 cont.

AIFP GOUVERNANCE: 5. SECRETARIAT

Le Global Infrastructure Hub sera en charge du Secretariat et sera responsable de préparer et de rassembler les éléments nécessaires aux missions de l'AIFP.

5.1 Composition

Nomme par:

Board of Directors

Duree du mandat:

Sans limite de duree

Remuneration:

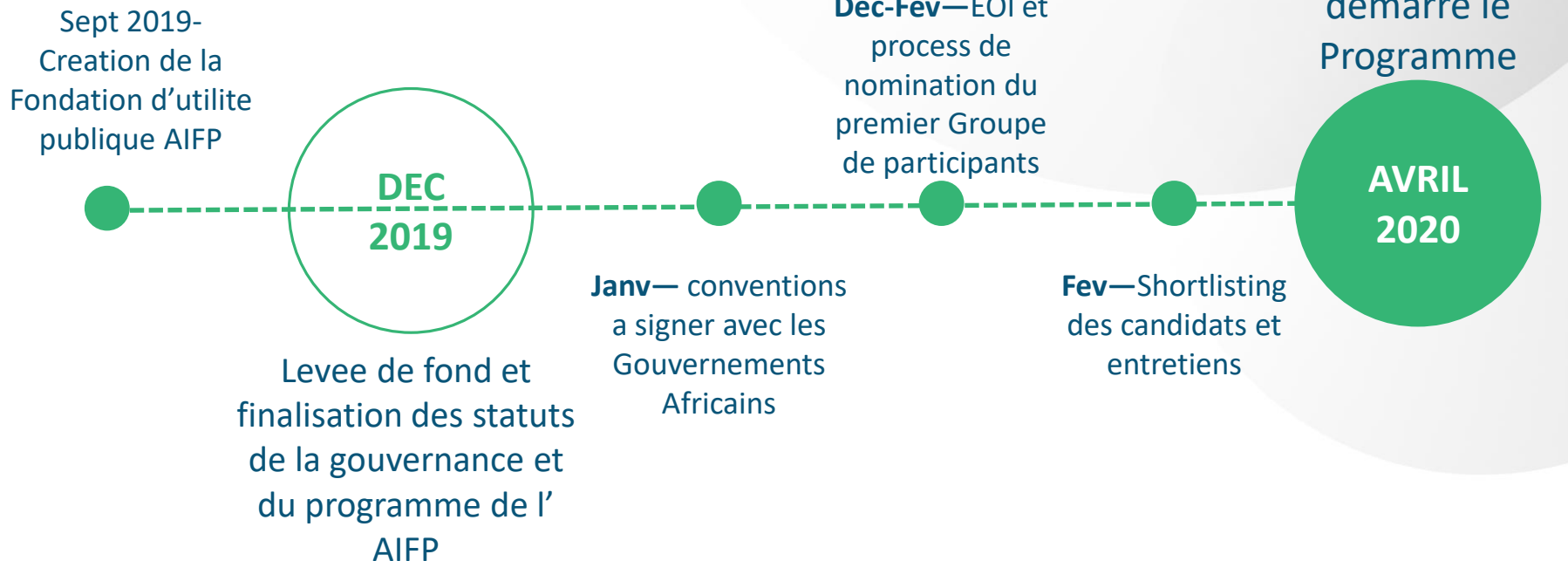
Non remunerere

Missions du Secretariat:

- Organiser les reunions du Board of Directors, du Supervisory Board and du Advisory Council (en ce compris l'envoi des convocations et la preparation des comptes rendus de reunion)
- Communication et marketing du programme;
- Preparation des documents administratifs en relation avec le programme (e.g. internship agreements);
- Apporter tout element necessaires demandes par Board of Directors, Supervisory Board and Advisory Council;
- Suivre et gerer les operations necessaires a la mise en oeuvre du programme;
- Contrôle suivi et amélioration de tous les programmes et projets qui le necessiteraient (avec suivi de la formation et des resultats de chaque participant), avec le cas echeant une participation du Comite Consultatif pour les sujets où cela apparait pertinent.

ANNEXE 2

CALENDRIER POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME



ANNEXE 3

AIFP PROGRAMME – QUATRE ELEMENTS PRINCIPAUX

Formation par des universitaires, des BMD et le GI Hub :

- Introduction aux modèles financiers du secteur des infrastructures, compréhension du rôle des investisseurs privés intervenant dans ce secteur, présentation des outils utiles notamment *Infrastructure Prioritisation Framework*, *PPP Selection*, *Project Preparation (including SOURCE)*, *PPP Risk Allocation*, *PPP Contract Management*
- Workshop sur le risque politique et les outils MIGA

PPP Certification et Diplomes

- MDB PPP Certification Program, Module 1 – Foundation and Overview (+ exam)
- Fourni par APMG International organisme accrédité indépendant

Stages professionnels en entreprise et expérience professionnelle

- 3 – 6 semaines de stage au sein d'une BMD, d'un investisseur, d'une entreprise publique ou privée intervenant dans le secteur des infrastructures, d'un opérateur de réseau, ou asset manager, ou banque privée
- Les participants seront placés vers l'institution ou l'organisme le plus approprié en fonction de son parcours, de son pays d'origine et des besoins du pays dans le domaine concerné

Reseau de professionnels expérimentés

- Réseau en ligne de professionnels du secteur des infrastructures avec partage de discussion/forum
- Lien avec des plateformes existantes
- Événements annuels permettant aux anciens et nouveaux participants de se rencontrer et d'échanger dans le cadre de workshop ou de conférences pour développer leurs connaissances

CONTACT US

Africa Infrastructure Fellowship Program

E: AIFP_info@github.org



Global Infrastructure Hub

Katharina Surikow
*Senior Manager, Corporate
and External Affairs*

Katharina.Surikow@github.org



Meridiam

Viviane Nardon
Chief of Staff

v.nardon@meridiam.com



World Economic Forum

Vangelis Papakonstantinou
Lead, Infrastructure Initiatives

Vangelis.papakonstantinou@weforum.org



AFRICA
INFRASTRUCTURE
FELLOWSHIP
PROGRAM



Global
Infrastructure
Hub



meridiam

